

MONCHY-HUMIÈRES | Depuis deux semaines, un espace de travail partagé a ouvert ses portes dans la commune de 700 habitants. De nombreux professionnels sont déjà venus s'y installer.

« On travaille avec vue sur les arbres » Le coworking gagne les campagnes

Juliette Duclos

EN JETANT un coup d'œil au jardin de 600 m², Mathieu Tarrade se surprend à rêver : « On veut installer des tables de jardin ici, comme ça les gens pourront travailler dehors. » Seul un lointain vrombissement d'une tondeuse rompt avec la quiétude ambiante. Ici, le fondateur du Coworking rural de l'Aronde l'assure : « On travaille au calme, avec la vue sur les arbres. » Cela fait deux semaines que ce lieu d'espace de travail partagé a ouvert à Monchy-Humières, « au cœur de la vallée de l'Aronde du pays des sources », dans l'ancien bureau de poste.

En l'espace de ces quelques jours, le taux de remplissage des locaux avoisine déjà les 40 %. Un pari gagnant pour cet entrepreneur, qui a joué la « proximité ». Le site répond à un « besoin » fort des habitants des villages environnants, estime-t-il : avoir un bureau où travailler, accueillir des clients ou encore lancer une activité, sans avoir à parcourir de nombreux kilomètres, en train ou en voiture. « Plus de problèmes pour se garer, certains peuvent même venir à pied. » Et le tout à partir de 10 € par jour.

« Faire vivre les villages »

Ce projet, Mathieu Tarrade a commencé à l'imaginer en emménageant dans le village de 700 habitants, il y a deux ans et demi. « Je discutais avec



Vendredi à Monchy-Humières. Dans ce petit village de 700 habitants, un espace de travail partagé vient d'ouvrir ses portes.

les gens du coin, beaucoup sont en libéral ou autoentrepreneur. Ils râlaient parce qu'ils n'avaient pas de solution adaptée », explique-t-il.

L'idée commence à lui trotter dans la tête. Il se renseigne et réalise que si les espaces de travail partagés se sont multipliés en agglomération, que ce soit à Compiègne ou à Beauvais, notam-

ment après l'épidémie de Covid-19, qui a favorisé le télétravail dans les entreprises, ils demeurent presque inexistantes dans les zones plus rurales du département.

« Il y a encore un stéréotype très fort à la campagne, celui de croire que l'on vit tous dans des maisons et que l'on a forcément une pièce qui peut faire office de bureau. Mais c'est faux », insiste le fondateur. Après une première discussion avec le maire de la commune, Arnaud Luisin, le projet de coworking à la campagne commence à se



Il y a eu un virage depuis le confinement, les gens veulent travailler différemment

Justine, courtière en prêt immobilier

concrétiser, au début de l'année. « Il avait l'idée, on avait un bâtiment vide », résume l'élu, qui a donc décidé de lui louer les locaux. « Pour nous, c'est du gagnant-gagnant, cela va nous permettre d'apporter des services pour les habitants de Monchy mais aussi des communes environnantes. Cela fait vivre les villages », reprend Arnaud Luisin, qui évoque un bassin de vie d'environ 5 000 personnes.

Parmi les professionnels qui se sont d'ores et déjà installés ? Une psychologue pour enfants, une naturopathe...

La fenêtre grande ouverte pour tenter de capter un courant d'air, Élodie est plongée dans un document, une élève qui lui a écrit une lettre pour se décrire. À 37 ans, la trentenaire vient de quitter un poste de salariée dans le recrutement pour se lancer comme conseillère d'orientation et graphologue, « en indépendante ». Sauf que cette habitante de Monchy-Humières ne dispose pas de bureau à son domicile. « Et puis je vais pouvoir recevoir des clients ici, c'est l'avantage. »

Pas de perte de temps en trajet

Dans la pièce à côté, Justine, 35 ans, est courtière en prêt immobilier. « Je me déplace pas mal chez des clients et des agents immobiliers, donc louer un bureau au mois à Compiègne, ce n'est pas intéressant pour moi, illustre-t-elle. Là, c'est vraiment à la carte, je pose mon ordinateur sur le bureau et je suis efficace rapidement sans perdre mon temps en trajet. » À l'instar de sa nouvelle voisine de palier, Justine s'est lancée comme autoentrepreneuse, il y a seulement quelques mois.

« Il y a eu un virage depuis le confinement, les gens veulent travailler différemment, avance-t-elle. Je préfère avoir une vue sur des arbres plutôt que sur des immeubles. » À charge désormais à la ruralité de s'adapter.

Renseignements : <https://coworkingrural.fr/>

SENLIS | Lundi, l'homme a été condamné à six mois de prison avec sursis pour harcèlement moral.

À la maison, le prof de dessin se transformait en tyran

Hervé Sénamaud

EN ÉCOUTANT LE PROCÈS

d'Oussama A., 53 ans, habitant de Nogent-sur-Oise, au tribunal de Senlis, on a parfois l'impression d'assister au déballage mesquin d'une séparation de couple qui ne se passe pas dans la sérénité, mais il faut garder à l'esprit les conséquences d'une accumulation de brimades ou de comportements agressifs. Pour celle qui est encore pour un temps sa femme, cela se

traduit par une expertise psychologique inquiétante, marquée notamment par des troubles du sommeil et une perte de confiance en soi.

La séparation est actée depuis le début de l'année, mais tous deux et leurs quatre enfants vivent encore au même domicile, Oussama se contentant de dormir dans son atelier. Mais dès qu'il pénètre dans la maison où vit le reste de la famille, on s'éloigne très rapidement du monde des arts. Injures envers sa compagne, objets et meubles bri-

sés, eau de Javel balancée sur les vêtements ou encore serrures passées à la disqueuse pour se garantir l'accès à toute la maison. Une multitude de comportements qui mettent les nerfs de sa compagne à rude épreuve.

« Ne me parlez pas des assistantes sociales ! »

À tel point qu'après avoir déposé plainte, elle obtient fin avril une ordonnance de protection. Ses craintes semblent toujours d'actualité car la femme d'Oussama a préféré

ne pas venir à l'audience. Ce dernier est, lui, bien présent et ne cache pas son agacement, contestant l'ensemble des faits, y compris ceux qui ont fait l'objet de vidéos au moment où ils se produisaient, parfois en présence des enfants. « Il n'y a pas de harcèlement, la serrure, j'ai juste enlevé le barillet, sur les vêtements c'était de l'eau, pas de la Javel, j'y suis allergique », maugrée Oussama à la barre.

L'état de détresse psychologique de son épouse, détaillé dans son expertise, est balayé

d'un revers de la main. « Je ne sais pas d'où ça vient », tranche l'enseignant, qui conteste également le témoignage d'assistantes sociales ayant pourtant constaté un certain nombre d'éléments. « Ne me parlez pas des assistantes sociales ! », fulmine le quinquagénaire. Le professeur d'arts plastiques se dit en difficulté financière, mais outre des séjours à l'étranger à toutes les vacances scolaires, il indique refuser de « prêter sa voiture qui coûte une blinde » à sa femme, après avoir revendu

un second véhicule qui était utilisé par la mère de famille.

Au fil des heures, l'interrogatoire devient lunaire. À la question de savoir s'il possède des armes, Oussama répond : « Oui, des pinces et des tubes de couleurs ! » En plus de sa condamnation, le tribunal lui a fait interdiction d'entrer en contact avec sa compagne et de paraître au domicile de celle-ci. Sa condamnation ne sera pas inscrite au bulletin numéro 2 de son casier judiciaire, ce qui lui permet donc de continuer à enseigner.